



RESPONSIBLE CARE®, LA RSE DE LA CHIMIE

# France Chimie accompagne les TPE-PME dans la démarche Respo

L'initiative Responsible Care® est l'engagement RSE des entreprises de la Chimie au niveau mondial pour la gestion sûre des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie, l'amélioration de la qualité de vie et la contribution au développement durable. Cette démarche passe par la mise en place de nouvelles actions et la reconnaissance d'initiatives déjà existantes (ISO 9 001, 14 000, 26 000...). Les progrès accomplis sont ensuite mesurés grâce à des indicateurs. France Chimie, la fédération qui représente les entreprises de la Chimie en France, conseille et propose des outils aux TPE-PME pour les aider à rejoindre la démarche et répondre ainsi aux attentes de plus en plus fortes des parties prenantes du secteur.

Sylvie Latieule

**A**ujourd'hui, la plupart des entreprises de la chimie font déjà de la RSE, sans forcément le savoir. Mais elles ne sont pas encore assez nombreuses à avoir rejoint la démarche, en particulier parmi les TPE-PME. En cause, une démarche et des outils d'application qui avaient sans doute un peu vieilli. « Jusque tout récemment, le programme s'appuyait par exemple sur un classeur de 300 pages, datant de 2003, trop long et difficile à compiler, en particulier pour les plus petites entreprises », explique Aurore Fries, animatrice Responsible Care® – RSE pour France Chimie. Ces outils obsolètes ont sans doute

incité bon nombre d'entreprises à négliger cet engagement volontaire et à ne plus voir les liens inhérents entre Responsible Care et les démarches de certification de type

ISO 9001, sur la mise en place de systèmes de management de la qualité, ou ISO 14001 pour la maîtrise des impacts environnementaux. »

## Une démarche volontaire d'amélioration continue

Pourtant, le programme Responsible Care® est vertueux à plusieurs titres. Il permet de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue accélérée en partageant avec ses pairs, mais aussi de mesurer le chemin parcouru. À ce titre, les efforts déployés par les entreprises de la Chimie depuis de nombreuses années ont donné des résultats très concrets en matière de diminution des accidents de travail, de consommation de matières premières et d'énergie, de rejets dans l'environnement, de production de déchets... « L'un des enjeux du Responsible Care®, c'est de répondre aux attentes de nos parties prenantes (salariés, riverains, consommateurs, autorités...) et d'entretenir un dialogue permanent et mutuellement bénéfique », résume Aurore Fries. Un enjeu d'im-

portance croissante pour les entreprises de la chimie qui font face à des exigences ou des demandes de plus en plus fortes de la société. C'est la raison pour laquelle France Chimie en fait l'une de ses priorités, comme l'a formulé son président de Luc Benoit-Cattin, lors de son élection en tant que président de l'organisation professionnelle France Chimie : « Inciter l'ensemble des adhérents - en particulier des PME - à s'engager davantage en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et à mettre en œuvre les exigences de la charte Responsible Care®. » C'est dans cette optique qu'en 2017 France Chimie a décidé de rénover les outils permettant de s'engager dans le programme Responsible Care®. Une soixantaine de parties prenantes ont alors été sollicitées pour écrire un nouveau guide d'application. Baptisé « Référentiel Responsible Care® », il a été publié en septembre 2018.

## Une structuration autour de six piliers

Le point fort de ce guide est d'être construit autour de 6 chapitres qui reprennent chacun des 6 piliers du programme : développer une culture d'entreprise, protéger les personnes et l'environnement, renforcer les systèmes de gestion des produits, agir auprès de ses partenaires commerciaux, impliquer les parties investies et apporter une contribution au développement durable. Mais avant d'avoir à élaborer des plans d'actions autour de ces piliers, les entreprises sont invitées à utiliser l'outil d'autodiagnostic qui accompagne le guide. Il leur permet de s'auto-évaluer sur chacun des six enjeux sur une échelle comptant quatre niveaux :





## DÉFINITIONS

**Responsabilité sociétale des entreprises, ou RSE :** traduction du concept de « *Corporate social responsibility* », qui désigne l'intégration volontaire des préoccupations sociales et écologiques des entreprises à leurs activités économiques et à leurs parties prenantes.

**Parties prenantes ou parties intéressées :** Individus, institutions ou organisations qui pourraient être impactés par les activités, les produits ou les services d'une entreprise. On y englobe de nombreux acteurs : salariés et représentants, partenaires financiers, clients, fournisseurs, sous-traitants, organisations professionnelles, pouvoirs publics, communautés locales, ONG et autres associations, médias...

**Pacte mondial, ou Global Compact :** initiative lancée en 2000 par les Nations Unies visant à inciter les entreprises à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir des principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

**Ecovadis :** plateforme de notation de la performance sociale et environnementale des chaînes d'approvisionnement mondiales.

**Together for Sustainability (TFS) :** sur le modèle d'Ecovadis, 25 chimistes ont monté une opération volontaire de mutualisation des audits RSE afin de gagner du temps et éviter de multiplier les audits ; chaque audit posté dans la plateforme est alors visible par l'ensemble de ses adhérents. <https://tfs-initiative.com/>

# nsible Care®



© France Chimie

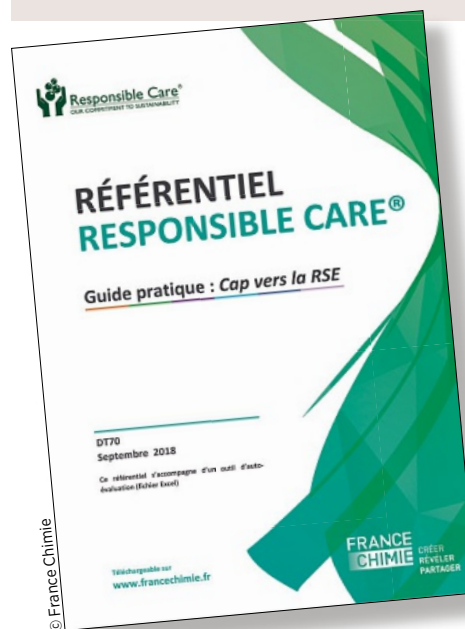
**Aurore Fries, animatrice Responsible Care® - RSE pour France Chimie.**

pas traité, initial, mature, expert. Le guide propose ensuite des axes d'améliorations en correspondance avec le niveau de maturité de chacun. Par ce biais, un adhérent de France Chimie a la possibilité de s'engager dans le Responsible Care® quel que soit son niveau. « Nous prenons l'adhérent où il est, de débutant à best in class, et nous l'accompagnons dans une démarche de progrès pour l'amener à l'étape d'après », assure Aurore Fries. L'autre point fort de cette nouvelle mouture, c'est son ouverture aux parties prenantes. « La version initiale du Responsible Care® reposait principalement sur des enjeux HSE. « Ce nouveau guide a permis une ouverture sur d'autres champs avec l'implication des parties prenantes et une plus grande attention aux attentes extérieures liées aux défis sociétaux », résume Françoise Durand-Rivoire, directrice RSE et transformation digitale chez Novasep, et présidente du comité Responsible Care® de France Chimie. Elle évoque par exemple la pertinence d'une fiche consacrée à la préservation de la biodiversité.

« La protection et/ou la réhabilitation de la biodiversité pourraient être des opportunités à saisir pour contribuer au développement durable et améliorer l'image d'une entreprise et ses relations avec les parties prenantes ». Déjà, un certain nombre de projets « Biodiversité et changement climatique » ont été déposés par des sociétés à l'occasion des trophées Responsible Care®.

### Trente-cinq ans d'histoire

Pour comprendre cette évolution du Responsible Care®, il faut se replonger dans l'histoire du programme, né il y a trente-cinq ans au Canada et adopté dans les années 1990 par l'industrie de la chimie en France. Appelée un temps « *Engagement de progrès* » dans notre pays, cette charte mondiale a permis de poser les bases d'une démarche volontaire d'amélioration continue des pratiques des entreprises de la chimie, au départ en matière de santé, sécurité et environnement. À l'époque, la certification ISO 9001 était balbutiante. L'ISO 14001 ou l'OSHAS 18001, sur le management de la santé et de la sécurité, n'avaient même pas été élaborées. Sur ce type de sujets, le Responsible Care® a ainsi figuré pendant longtemps comme une démarche en avance sur son temps. À l'aube du 21<sup>e</sup> siècle, c'est une nouvelle démarche volontaire qui a cependant commencé à prendre de l'ampleur : la RSE, correspondant à la mise en œuvre dans l'entreprise des concepts de développement durable et de ses trois piliers (économie, social et environnement). Le concept est aujourd'hui global, grâce à l'initiative des Nations Unies qui ont lancé en 2000 le Pacte mondial ou Global ●●●





## TROIS QUESTIONS À

**Annabelle Raffin**

déléguée générale de  
France Chimie Méditerranée



© France Chimie Méditerranée

### Info Chimie Magazine : Quels types de projets RSE menez-vous avec les grands industriels de la chimie dans votre région ?

**Annabelle Raffin :** La zone de l'étang de Berre se caractérise par une présence importante d'industriels de la pétrochimie, mais aussi du secteur du pétrole ou de la métallurgie. Le dialogue avec les parties prenantes était devenu relativement sensible en raison de certains impacts de ces industries. C'est pourquoi nous soutenons depuis l'année dernière, en interprofession via le Groupement maritime et industriel de Fos (ou GMIF), le projet Réponses afin de mieux faire connaître les activités de l'industrie et de répondre aux attentes des habitants. Parmi les actions proposées par le collectif des industriels, l'augmentation du nombre de Comités locaux d'informations (ou CLIE) et la mise en place du dispositif Allô Industrie au niveau de la zone de l'étang de Berre. L'objectif est de permettre aux industriels de mieux informer les citoyens.

### Qu'en est-il de l'engagement de vos plus petites entreprises ?

**A.R. :** Toutes les entreprises font de la RSE même si elles n'ont pas toujours le temps et les ressources pour le faire savoir. En général, les plus petites d'entre elles font de la RSE au niveau de leurs achats, ou à travers des actions sociales, sans le montrer. Ce n'est qu'à partir d'un effectif d'une cinquantaine de personnes qu'elles arrivent à créer des postes de RSE et à se structurer. Le Responsible Care® est sans doute un outil plus facile d'accès qu'une certification ou une notation par un référentiel de type Ecovadis. C'est pourquoi nous faisons la promotion de la démarche au travers de la remise des Trophées Responsible Care®. Nous organisons à cette occasion une demi-journée d'échanges sur le thème de la RSE, où nos adhérents peuvent bénéficier de retours d'expérience. Les présentations sont ensuite relayées dans nos réseaux ou par le biais d'articles de presse.

### Malgré les nouveaux outils mis en place par France Chimie, que manque-t-il aux plus petites entreprises pour s'engager ?

**A.R. :** Il faut encore présenter ces outils et convaincre. La perception des entreprises est plutôt positive, mais elles manquent souvent de ressources pour aller jusqu'à la signature de la charte Responsible Care®. Elles ne voient pas comment valoriser cette démarche auprès de leurs clients, surtout s'ils n'ont pas connaissance de ce référentiel.

Propos recueillis par Sylvie Latieule

●●● Compact. Ce programme incite les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en visant la protection de l'environnement, mais, au-delà, la promotion de plusieurs principes relatifs aux droits de l'homme, en passant par le respect des normes internationales du travail ou la lutte contre la corruption. Pour cela, un langage commun a même été développé avec l'énoncé des 17 objectifs du développement durable (ODD). Ce programme mondial aurait pu sonner le glas du Responsible Care®, cher aux chimistes. Il n'en a rien été.

### Une démarche RSE sectorielle

En 2010, lorsqu'a été enfin publiée une norme internationale fixant le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises, l'ISO 26000, son annexe A a proposé une liste des initiatives volontaires et des outils déjà existants en rapport avec la responsabilité sociétale. En bonne place dans cette liste, le Responsible Care® est confirmé en tant que démarche RSE sectorielle des industriels de la chimie, en parfaite adéquation avec la certification 26000 et le programme du Pacte mondial. D'ailleurs, si l'on reprend la liste des 17 ODD définis dans le Pacte, il est clair que la chimie est en mesure de répondre, de près ou de loin, à l'ensemble de ces objectifs. Néanmoins, compte tenu des spécificités de cette industrie, l'initiative européenne Chemistry Can, soutenue par le Cefic (fédération européenne de l'industrie chimique), a récemment proposé de mettre en exergue 6 ODD en lien plus direct avec les contributions de cette industrie (numéros 2, 3, 6, 7, 12 et 13). Restait à rénover la charte Responsible Care® afin qu'elle puisse retrouver de l'attractivité. Car entre-temps, on a pu observer une multiplication des pratiques. « De 2010 à 2017, entre les référentiels Ecovadis, PCSI, Global Compact, Sedex..., chaque entreprise avait son cadre », rappelle Fran-



© Sanofi

Les visites de sites favorisent le dialogue avec les parties prenantes.

çoise Durand-Rivoire. Au niveau mondial, une nouvelle version du Responsible Care® a alors été proposée en 2014. C'est sur cette base que France Chimie s'est appuyée pour élaborer le premier guide de retranscription de la charte (version 2014) en Europe. « Le travail de la France a été avant-gardiste. Il a servi de base au Cefic, qui a repris sa structure et l'idée de l'autodiagnostic pour élaborer un guide européen », ajoute Aurore Fries. « L'intérêt pour les PME est de disposer d'un outil d'autodiagnostic et d'éléments concrets pour la structuration de leur démarche RSE. Les autres référentiels de type Ecovadis, Tfs sont basés sur des évaluations de qualité documentaire », complète Françoise Durand-Rivoire.

### Actionner le levier de la communication

Aujourd'hui, pour inciter un maximum d'entreprises à signer la charte (dont des PME-TPE, qui représentent plus de 90 % de ses adhérents), France Chimie met les bouchées doubles en termes de mobilisation. « Nous organisons des conférences dans les régions ainsi que des ateliers thématiques et webinars nationaux, et nous proposons toute une offre de services inclus dans l'adhésion à France Chimie », résume Aurore Fries.

Mais l'initiative la plus visible est sans doute la tenue des Trophées Responsible Care®. Organisés en région les années impaires, puis au niveau national les années paires, ces trophées encouragent les pratiques vertueuses en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de RSE au sens large. Un événement incontournable et valorisant pour les entreprises, qui rencontre chaque année un peu plus de succès. •



## TÉMOIGNAGES DE

Nicolas Pascal, directeur technique de **NOF Metal Coatings Europe**

## Un référentiel plus engagé dans la RSE

« NOF Metal Coatings est un groupe japonais qui développe des solutions de protection anticorrosion en zinc lamellaire à base aqueuse. En France, il emploie 75 personnes. Notre groupe évolue sur un segment de marché très petit et concurrentiel. Il ne suffit donc pas de proposer des produits à base aqueuse ou plus verts pour remporter des marchés. C'est pour-

quoi nous sommes signataires de la charte Responsible Care®, tant au niveau mondial qu'en France. Nous allons ainsi plus loin dans la mise en place d'une démarche de type RSE, ce qui nous permet de nous inscrire dans des supply chain vertueuses. Dans sa nouvelle mouture, le référentiel de France Chimie a pris du poids sur le volet RSE. Aujourd'hui, la notion de RSE est encore poly-

morphe et on ne sait pas trop comment s'y prendre pour s'engager. Ce référentiel permet justement de structurer une démarche sur 6 axes et d'élaborer des plans d'actions précis. Le référentiel Responsible Care® convient bien à notre activité. Il a l'avantage d'être basé sur un engagement volontaire et non sur une logique d'audit qui peut à tout moment faire sauter une labellisation. » •

Thierry Zarka, directeur adjoint Pôle Centre Est - Méditerranée de **Sarp Industries** et président d'**Oredui**

## Participer aux Trophées pour gagner en visibilité

« Oredui, qui est une filiale de Sarp Industries, a participé aux Trophées Responsible Care® pour présenter son projet Phoenix. Il a consisté à développer le premier seau à base de plastique 100 % recyclé, certifié UN pour le transport routier. Ce type de seaux nous sert pour transporter des flacons usagers contenant des produits toxiques. Or, jusque-là, seul l'usage de seaux fabriqués à

partir de polypropylène vierge avait pu être homologué. Le projet, soutenu par l'Ademe, a été proposé en partenariat avec le plasturgiste InovaPlast. Cette participation aux Trophées nous apporte de la visibilité. Travailler dans le déchet n'est pas, à première vue, très attirant pour capter de nouveaux talents. Néanmoins, notre métier est par essence en lien avec le développement durable car nous sommes au

service de l'industrie de la chimie pour lui apporter des solutions de traitement et de valorisation de ses déchets et pour améliorer sa performance environnementale. Aussi, lorsque nous sommes en mesure de montrer la dimension sociétale de notre métier, la perception change. En particulier celle des nouvelles générations, qui sont très sensibles aux problèmes environnementaux. » •

Véronique Birkener, manager QHSE chez **Altus Coating**

## Des ponts entre les démarches RSE

« Altus Coating est une TPE familiale de 15 personnes, créée en 2007 et spécialisée dans la fabrication de vernis à séchage UV pour la fabrication d'emballages de luxe. En 2016, nous avons entrepris la mise en place d'une certification ISO 9001. À cette occasion, nous nous sommes aperçus que l'on ne pouvait pas se limiter à une démarche qualité et qu'il fallait entamer une démarche plus

globale, du type RSE. Dans le cadre d'une action menée par la région Bourgogne-Franche-Comté, en collaboration avec FQP (France Qualité Performance) et l'Afnor, nous avons engagé une labellisation E-RSE. En parallèle, nous avons examiné la charte Responsible Care®. Considérant qu'elle pouvait apporter une vraie valeur ajoutée à nos clients et aux utilisateurs finaux, nous avons entamé la démarche en

commençant par un autodiagnostic, puis nous avons déployé un plan d'action. Au terme de ce processus, nous avons signé la charte en octobre 2018. C'est alors qu'un de nos clients nous a demandé de nous conformer au référentiel Ecovadis. Grâce aux deux démarches RSE que nous avons déjà entreprises, nous avons pu répondre au questionnaire et obtenir en 15 jours une médaille d'argent Ecovadis. » •